



Le T4 à l'angle de l'allée Notre-Dame des Anges et de l'avenue du Général de Gaulle à Montfermeil

© Richez Associés / EXFOLO - Installation d'aménagement

ÉDITO

À LA UNE

## La nouvelle branche du T4 jusqu'à Clichy-Montfermeil est en bonne voie !

Préalablement aux travaux du tramway, les travaux de déviation de réseaux souterrains ont débuté en janvier 2015 afin de préparer le chantier qui commencera au premier semestre 2016. L'État, la Région Île-de-France, le Département de la Seine-Saint-Denis, et les maîtres d'ouvrage, SNCF, SNCF Réseau et le STIF, sont pleinement mobilisés autour de ce projet et veillent scrupuleusement à la bonne coordination de chacune des étapes de sa réalisation. La collaboration active des entreprises gestionnaires de réseaux contribue également à l'avancée du projet.

Sur le territoire qu'il traversera, le T4 sera un atout majeur sur le plan économique et social. En facilitant vos déplacements professionnels et de loisirs, ce mode de transport vous ouvrira de nouveaux horizons. Il permettra notamment de rejoindre les bassins d'emploi et les pôles universitaires (Roissy, Paris, Saint-Denis).

Durant la construction du tramway, des dispositifs d'accompagnement de proximité seront mis en œuvre afin de vous tenir informés de l'avancée du chantier et de faciliter au mieux votre vie quotidienne. Toutes les précautions seront prises pour limiter au maximum les perturbations inhérentes aux travaux. Désormais, le T4 est en marche et tous les acteurs du projet œuvrent quotidiennement pour garantir sa réalisation dans les meilleures conditions.

## Un cap est franchi

Suite à la déclaration d'utilité publique fin 2013, des études d'avant-projet ont été menées et approuvées par le Conseil du STIF en juillet 2014.

Les travaux qui permettront de laisser place au chantier du tramway ont commencé. Ils marquent le franchissement d'une étape importante dans l'avancée du T4. Comme pour tous les projets de tramway à ce stade d'avancement, des études dites « Projet » sont désormais en cours de finalisation pour mettre au point les derniers détails.

Vous pourrez suivre l'actualité du projet sur [www.tramway-t4.fr](http://www.tramway-t4.fr)



## Des travaux en plusieurs étapes

2015  
à 2016  
Travaux préparatoires

- Déviation des réseaux d'assainissement, d'électricité, de gaz et de télécommunications sur les Pavillons-sous-Bois, Livry-Gargan, Clichy-sous-Bois et Montfermeil.
  - Préparation du chantier du tramway (dépose de mobilier urbain, aménagements de la voirie...).
- ➔ Des Infos Travaux sont diffusés secteur par secteur pour préciser la nature, le périmètre et la durée de chaque intervention.



2016  
à 2018  
Travaux du tramway

- Travaux de réalisation de la plateforme, des voies nouvelles, des stations...
- Travaux d'adaptation des infrastructures existantes du T4 entre Aulnay-sous-Bois et Bondy : réaménagement des quais et de la station Gargan, adaptation des aiguillages.
- Création d'un nouveau centre de commande de la ligne et de maintenance des tramways à Noisy-le-Sec.

## Préparer le chantier du T4 pour faciliter sa réalisation

Les premiers travaux ont commencé depuis janvier 2015. Ces travaux préparatoires doivent être réalisés avant les travaux du tramway pour que ceux-ci se déroulent dans les meilleures conditions. Voici quelques précisions sur cette étape décisive.

De nombreux réseaux souterrains sillonnent le sous-sol du tracé et plusieurs d'entre eux sont situés au niveau de la future plateforme du tramway.

Il s'agit principalement de réseaux d'assainissement, d'électricité, de gaz, ou encore de télécommunications. Lorsque le tramway sera mis en service, il sera indispensable de pouvoir accéder à ces réseaux pour assurer leur gestion et leur entretien. En outre, il est nécessaire de creuser le sol pour installer la plateforme.

C'est pourquoi **l'ensemble de ces canalisations doit être dévié hors du périmètre des futures voies du tramway**. Ces travaux de déviation sont à la charge de **différents concessionnaires**, selon leur nature et leur secteur :

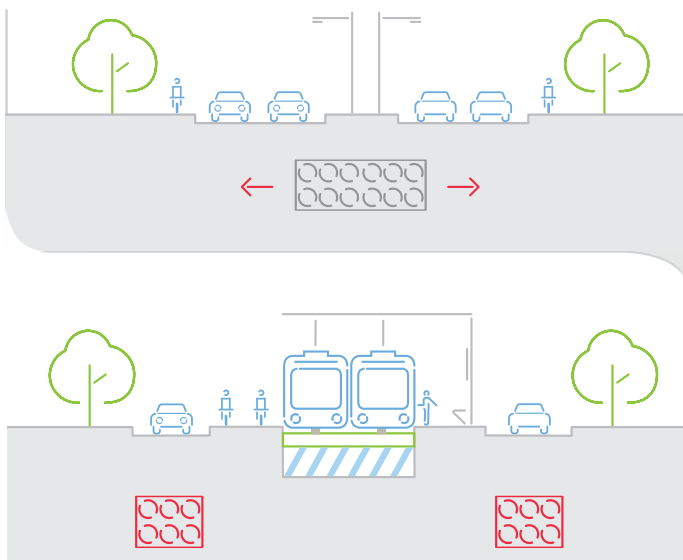
- les entreprises propriétaires des réseaux (gaz, électricité, télécommunications...);

- les villes et le Département de la Seine-Saint-Denis (réseaux d'assainissement).

Le STIF, maître d'ouvrage coordinateur du projet T4, veille à la **bonne organisation des interventions** des différents concessionnaires en optimisant le calendrier de réalisation des travaux afin de limiter au maximum la gêne pour les riverains. Par ailleurs, et avant toute intervention sur l'espace public, les autorisations nécessaires aux concessionnaires sont sollicitées auprès de chaque ville concernée.

Au-delà des déviations de réseaux, **d'autres travaux préparatoires** seront nécessaires avant de commencer les travaux du tramway. Il s'agira par exemple de déposer le mobilier urbain, d'aménager provisoirement la voirie et de mettre en place des feux tricolores temporaires dans certains secteurs.

Déviation des réseaux souterrains préalable aux travaux du tramway



1 Avant travaux

Les réseaux souterrains existants sont déplacés de part et d'autre de la future plateforme du tramway pour en permettre la maintenance.

2 Après travaux

Après déviation, les réseaux souterrains déplacés sont de nouveau accessibles.

# Une médiatrice commerciale pour faciliter l'activité économique pendant les travaux

Un accompagnement spécifique a été mis en place pour répondre au mieux aux préoccupations des entreprises et des commerçants riverains des travaux.

Cet accompagnement est mené par Adélia Bellier, médiatrice commerciale de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de Seine-Saint-Denis, qui nous explique son rôle.

## En tant que médiatrice commerciale, quel est votre rôle ?

Les acteurs économiques, et en particulier les commerçants, envisagent souvent avec inquiétude les travaux d'un tramway, qui pourraient avoir des conséquences sur leur activité. J'accompagnerai donc les professionnels tout au long de cette période, sur les questions administratives et économiques qui les préoccupent. J'assurerai également le lien avec les maîtres d'ouvrage du projet en les informant régulièrement des besoins évoqués par les acteurs économiques.

## Quelles sont les actions que vous menez auprès des professionnels et des commerçants ?

Je vais à la rencontre des commerçants et des chefs d'entreprise présents dans le périmètre des travaux, à l'occasion de mes visites de terrain. L'objectif de ces rencontres est d'apporter à ceux qui le souhaitent toute l'information utile sur le déroulement du chantier et de mieux cerner les attentes ou questions propres à chaque activité. À l'issue de ce premier contact, chaque professionnel dispose de mes coordonnées et peut me contacter à tout moment. Parallèlement à ces visites, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine-Saint-Denis a lancé une étude sur les circuits de livraison afin de les prendre en compte dans les plans de circulation

durant les travaux. Enfin, des fiches « expression » remises à chaque entreprise ou commerçant leur permettront de préciser les conditions nécessaires au fonctionnement de leur activité ou de nous faire part de leurs interrogations sur le chantier.

## Comment poursuivrez-vous votre mission dans les mois à venir ?

Les professionnels, et notamment les commerçants, ont été invités à des réunions d'information spécifiques, organisées dans chaque ville, en avril et mai 2015. Ces réunions se sont déroulées en présence de chaque municipalité, du STIF, de son mandataire SYSTRA et de la CCI. Un document à leur usage sera prochainement édité et je poursuivrai mes visites de terrain. Par ailleurs, la rubrique dédiée aux acteurs économiques sera enrichie sur le site [www.tramway-t4.fr](http://www.tramway-t4.fr). Enfin, une commission d'indemnisation amiable sera mise en place très prochainement afin d'aider les commerçants dont l'activité pourrait être gênée par les travaux, et je me tiendrais à leur disposition pour les accompagner dans leurs démarches.



Adelia Bellier, médiatrice commerciale du projet T4

# Un diagnostic archéologique sera réalisé sur la voie nouvelle

**La loi sur l'archéologie préventive prévoit l'intervention d'archéologues en amont de travaux d'aménagement afin d'effectuer un diagnostic et, si nécessaire, une fouille.**

L'objectif du diagnostic est de détecter, caractériser, délimiter et dater d'éventuels vestiges archéologiques présents au niveau des travaux. Pour le réaliser, **des sondages sont effectués sur 5 à 10 % de la surface du projet d'aménagement** à l'aide d'une pelle mécanique, puis d'outils plus fins (truelle, pioche...).

Chaque vestige découvert lors du diagnostic est soigneusement photographié, dessiné et répertorié. Puis les tranchées sont rebouchées. À la fin de chaque opération, **un rapport de diagnostic est rendu aux services de l'État.**

Si le diagnostic ne confirme pas la présence de vestiges, significatifs sur le plan scientifique ou patrimonial, ou si les services de l'État considèrent que les vestiges archéologiques détectés sont mal conservés et sans intérêt scientifique réel, le maître d'ouvrage est autorisé à poursuivre ses travaux.

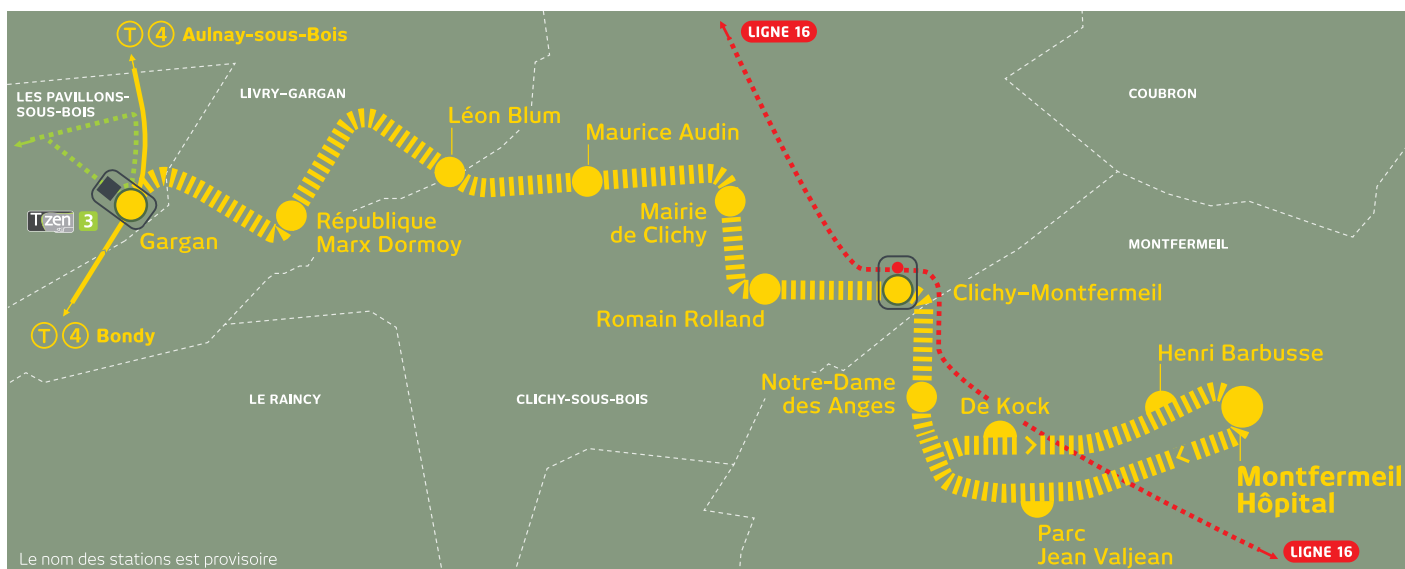
Dans le cas contraire, les services de l'État peuvent demander des fouilles archéologiques ou des modifications sur le projet d'aménagement. Dans le cadre de ces fouilles, les vestiges découverts lors du diagnostic sont examinés de façon détaillée.

**Le tracé du T4 est susceptible de traverser d'anciens sites gallo-romains au niveau de la voie nouvelle (rue Fernand Lindet à Clichy-sous-Bois).** En conséquence le Préfet de la Région Île-de-France a prescrit, par arrêté du 12 décembre 2013, la réalisation d'un diagnostic par l'Institut National de Recherches Archéologiques (INRAP) sur cette partie du tracé.

**Ce diagnostic sera réalisé par l'INRAP début 2016 au plus tard et s'étalera sur une période comprise entre 5 et 10 jours.**



## REPÈRES



**37 000** voyageurs  
attendus chaque jour sur  
la nouvelle branche du T4

**11** nouvelles  
stations

**6,5** kilomètres  
de nouvelles voies

Des trajets  
+ confortables + réguliers + rapides

## EN SAVOIR +

# Vous informer tout au long du chantier

Afin de faciliter vos déplacements et votre vie quotidienne durant les travaux du T4, un important dispositif d'information est mis en oeuvre.

Des Infos Travaux ont d'ores et déjà été diffusés auprès des riverains sur les éventuelles modifications de circulation routière et bus ou de stationnement ainsi que sur la nature et la durée des travaux engagés.

Voici un aperçu des premières mesures d'information mises en place. Elles seront poursuivies et amplifiées autant que nécessaire, jusqu'à la mise en service du T4.

### Une nouvelle identité pour les travaux

Grâce à cette identité, repérez facilement les supports d'information du T4.



● Des **Infos Travaux** vous sont adressés régulièrement, en amont des travaux qui vous concernent, pour vous prévenir et vous aider à adapter vos trajets. Vous pouvez également les télécharger sur le site Internet du projet.



● Des **panneaux de chantier** sont installés sur la voirie pour préciser la nature des travaux en cours et les informations utiles.



● Le site **www.tramway-t4.fr** détaille l'actualité du projet et ses avancées ; vous pouvez également y trouver toute la documentation sur le projet et poser vos questions.

① Une **équipe d'agents de proximité** sera progressivement déployée sur le territoire ; elle aura pour mission de vous renseigner et de recueillir toutes vos observations pour garantir le bon déroulement des travaux.

T4 jusqu'à Clichy-sous-Bois – Montfermeil. La lettre d'information  
Direction de la publication et de la rédaction : STIF - SYSTRA  
Conception-rédaction et réalisation graphique : stratéact – bdc conseil – Ecedi.  
Crédits photos et icono : bdc conseil, Richez Associés / EXFOLIO  
Impression : Afortiori (imprimé sur du papier certifié PEFC), Juin 2015